Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 38 (1902)

Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXXVIIIme ANNÉE

N° 9.

LAUSANNE

1er mars 1902.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE: *Lettre d'Allemagne. — Education esthétique populaire. — Chronique scolaire: Vaud. Allemagne. France. — Bibliographie. — La « Bénédiction paternelle », avec gravure.* — PARTIE PRATIQUE : *Sujets à traiter en mars. — Leçon de choses : l'aigle. — Dictée. — La lecture en classe par le maître (réponse à notre question du 8 février). — Comptabilité. — Bibliographie.*

Nos « Lettres de France » alterneront à l'avenir avec les « Lettres d'Allemagne », pour lesquelles l'ÉDUCATEUR s'est assuré le concours d'un de nos fidèles collaborateurs, M. Quayzin, professeur à Stuttgart.

LETTRE D'ALLEMAGNE

Congrès d'éducation esthétique et artistique.

Vous me demandez une lettre d'Allemagne, mon cher Rédacteur. Permettez-moi de vous entretenir d'un congrès que vous n'avez pas encore mentionné, je crois, et qui a eu lieu à Dresde, les 28 et 29 septembre de l'année écoulée. Je puis d'autant plus prendre ce sujet que l'*Educateur* a parlé à plusieurs reprises, tout dernièrement même, d'éducation esthétique et artistique. Mais il me faut vous dire que je n'ai pas assisté à ce congrès. Tout le monde n'y a pas été invité et j'ai été de ceux qu'on avait aucun intérêt à posséder, perdu dans la foule du commun des mortels. Heureusement que j'ai un mien parent qui a été plus favorisé que moi. D'abord instituteur primaire, il a fait ensuite, même assez tard, des études spéciales de maître de dessin, les a menées à bien, faisant au bout de deux ans les examens requis. Ce collègue unit donc le feu sacré du pédagogue de vocation aux aptitudes du spécialiste. Il est revenu de Dresde enthousiasmé, ému même, et je puis, me semble-t-il, me laisser guider par ses indications.

Ils étaient là-bas 250 : sommités de l'administration côtoyant peintres ou autres artistes ; professeurs d'université, membres de l'enseignement secondaire ou primaire. Tous triés sur le volet, les organisateurs craignant, paraît-il, l'affluence d'éléments trop hété-

rogènes ou trop turbulents, ou trop..... je ne sais quoi. Peu importe !

Mon parent, dis-je, est revenu enchanté de la besogne faite et surtout de l'entente cordiale et fraternelle qui a régné à ce congrès. Une grande idée, dit-il, un noble but mettait à l'unisson tous les esprits.

Ce congrès ne devait, ne pouvait manquer d'être honoré de l'intérêt de nombre de gouvernements d'Etats confédérés de l'Allemagne, d'administrations municipales, de sociétés artistiques ou pédagogiques. Au cours de la seconde journée, après avoir entendu rapporteurs et orateurs, les représentants de la Prusse et de la Saxe, de la ville de Dresde se déclarèrent très satisfaits de ce qui avait été dit et décidé.

Les orateurs avaient quinze minutes à disposition et voici les sujets traités : *la chambre des enfants, le bâtiment d'école, les tableaux à suspendre à la muraille, les livres d'images, l'enseignement du dessin et les formes, les travaux manuels, les interprétations des œuvres d'art, la préparation technique du maître.* Il faut avouer, n'est-ce pas, que tous nous intéressent. Je répète même que plus d'un a même déjà été traité dans les colonnes de l'*Ecole* et de l'*Educateur*.

Un tel congrès appelait une exposition, donnant un corps aux idées, aux propositions des rapporteurs ou des orateurs. Elle ne manquait pas. Elle offrait, entre autres, tout ce que l'Allemagne a déjà fait pour fournir, même à des prix extrêmement modiques, à la famille et l'école, de tableaux, de gravures irréprochables. Ainsi une reproduction de la *Danse des Morts* d'Holbein, à dix pfennigs.

Dans l'étude de ces sujets, il s'est dit nombre de choses qui se seraient dites ou se sont déjà dites chez nous. Nous ne manquons pas, en effet, nous aussi, d'occasions de combattre les mauvais goût des fournisseurs et, nous aussi, nous luttons, faisant avec les années des progrès, réalisant peu à peu l'idéal d'un goût épuré et sûr de lui-même. Nous avons ainsi, d'année en année, de meilleurs livres pour la famille, de meilleures gravures pour nos enfants, de meilleurs tableaux pour nos écoles. Art, beauté ne signifient pas toujours luxe. Le goût artistique peut être satisfait sans frais aucun, parfois même par la simple harmonie des lignes. Un exemple frappant, c'est l'intérieur de la petite église d'Echichens.

Le congrès de Dresde devait évidemment s'occuper de l'enseignement du dessin. Cela s'est fait longuement, sérieusement. J'éprouve le plus grand regret de ne pouvoir dire ici ce que j'aurais ressenti à entendre moi-même les rapporteurs, les orateurs entrés en lice. Je m'en réfère, pour le moment, à ce qui m'a été raconté, me réservant de revenir un autre jour sur ce point, si l'occasion s'en présente. Avant tout, il faut relever une idée que les lecteurs de feu l'*Ecole* auront déjà lue dans un article du soussigné : l'*enseignement du dessin doit commencer dès le premier jour avant ou du moins en même temps que la lecture et, en tout cas, avant l'écriture.* L'*Educateur* ne publiait-il pas l'autre jour des dessins

d'enfants, bien propres à nous encourager dans cette voie? Le temps viendra, dit le rapporteur de Dresde, — c'est un instituteur qui parle — où l'on ne se demandera pas si l'individu sait lire ou écrire, mais *s'il sait dessiner*. On voit d'ici que rien ne s'enseignera alors sans que le dessin soit à la base de toutes les leçons. L'école sera alors aussi mieux outillée pour cet enseignement que de nos jours. L'enseignement sera de plus, dans toutes les branches, beaucoup plus intuitif qu'à cette heure. Le dessin du maître viendra à chaque instant suppléer à la parole, au livre, à l'exposition. Plus de modèles à reproduire servilement et plus de copies sans vie, sans individualité. Plus de formes géométriques. L'élève sera plutôt appelé à dessiner d'après ses propres idées, ses impressions, sa conception à lui. Son travail sera individuel, très personnel.

Eveiller ou plutôt cultiver dans l'élève, c'est-à-dire dans l'homme, le sens esthétique, c'est lui ouvrir d'autres horizons que ceux que la lutte pour l'existence lui fait entrevoir, c'est lui apprendre à goûter la beauté des sites qui l'entourent et les grands spectacles de la nature. C'est développer la vie intérieure, la vie contemplative. Ce n'est pas, comme on l'a craint, à tort, remplacer la vie religieuse individuelle par le développement exclusif de l'amour des arts. De nos jours, l'Ecole — c'est un fait malheureusement trop évident — a trop en vue l'éducation scientifique, et l'élève en pâtit. L'éducation esthétique exercera, à côté de l'éducation religieuse, une salutaire influence sur son caractère et laissera de profondes traces dans son cœur. Il en emportera dans la vie de meilleurs, de plus doux souvenirs que ci-devant. Ce sera au maître, sans doute mieux préparé à cette tâche qu'il ne l'est maintenant, à faire à chaque occasion la part de l'élément esthétique, sans négliger le sujet à étudier et le programme. C'est que l'enseignement aura, dit-on, un caractère nettement intuitif et que le dessin viendra apporter un appui nouveau à l'enseignement des différentes branches. Cela ne peut se faire sans méthode, sans programme. Il faudra encore fixer l'un, établir l'autre. Tout est peut-être à créer, mais on y arrivera un jour, même si de longs tâtonnements étaient nécessaires. L'Ecole aura alors atteint le port et elle répondra sûrement mieux et plus qu'aujourd'hui à sa mission éducative.

Le représentant de la Société des instituteurs allemands, au nom de 90,000 membres de cette société, est venu déclarer à la tribune que la question de l'éducation esthétique et artistique intéressait vivement le corps enseignant et qu'on l'étudierait au premier congrès général de la Pentecôte, 1902 [1].

Voilà, mon cher Rédacteur, ce que j'ai su comprendre des explications qui m'ont été données. Ce sujet intéressant et très important est loin d'être épuisé, cela va de soi. J'y reviendrai peut-être un jour ou l'autre.

H. Quayzin.

[1] Voir également sur ce sujet l'article de M. R. Lugeon dans le numéro du 2 novembre 1901. L'*Annuaire de l'enseignement primaire* en France reproduit aussi, de son côté, la conférence que M. Bayet a donnée à la Sorbonne sur l'*Art dans ses rapports avec la démocratie et avec l'école*. *La Réd.*

Education esthétique populaire.

Dans un article paru dans l'*Educateur* du 2 novembre 1901, M. Raphaël Lugeon parlait de la culture du sentiment artistique des élèves de nos écoles. Or cette branche éducative, jusqu'à dernièrement si délaissée, est à l'ordre du jour un peu partout. L'art a pris, ces dernières années, de généreuses tendances. Rompant avec la tradition qui faisait de lui l'apanage presque exclusif d'une élite intellectuelle des populations, il aspire aujourd'hui à conquérir les sympathies de la foule. Personne ne saurait contester la noblesse de ce but, car la Beauté, sous toutes ses formes, engendre nécessairement la bonté, et, en rendant le peuple plus attique, on lui apprend à aimer la Vérité. Mais une grosse difficulté surgit dans cette conception démocratique de l'art moderne. Il y a le plus souvent antinomie profonde entre l'idéal populaire et la pensée de l'esthète. L'art ne peut pas s'abaisser pour se mettre plus à portée des profanes, puisque sa qualité propre est d'aspirer à une transcendance de plus en plus marquée. C'est donc l'idéal des masses qu'il faut chercher à élever. Pour cela, il faudrait cultiver ce sentiment d'amour pour le Beau plus ou moins prononcé qui se trouve à l'état inné dans l'âme de tout homme; il faudrait, dès le plus jeune âge, prodiguer ses soins à cette jeune plante de serre enfouie dans le fouillis des végétations les plus diverses. Et nous croyons que l'Ecole a là un devoir à remplir. Rassurons-nous, ce n'est point une nouvelle branche à ajouter à un programme déjà trop chargé; c'est seulement une attention de plus à accorder à tout acte, toutes paroles et tout fait se passant dans une classe. Nous ne voulons pas prétendre qu'il y ait lieu de faire prendre à l'enfant un contact direct avec les arts; non, mais il faut préparer le jeune esprit à ce contact pour les temps futurs en développant son amour pour tout ce qui est pur de forme, élevé de pensée et noble d'idéal. A certaines occasions, il faudrait même savoir faire naître quelque enthousiasme pour une chose qui, par sa beauté, mérite de l'intérêt. M. Lugeon a montré avec beaucoup de discernement, quelques-unes des branches de l'enseignement qui se prêtent de préférence à cette éducation artistique. Mais celle qui doit avoir la première place a été laissée de côté. Je veux parler de l'enseignement de la langue maternelle et spécialement de la lecture et de la récitation. Si, dans un degré inférieur et moyen, une leçon de lecture peut se contenter d'avoir pour but d'apprendre à lire et d'enrichir ses connaissances et son vocabulaire, elle doit avoir un tout autre but, dans un degré supérieur : il faut amener l'enfant à faire du texte lu une certaine étude critique et philologique qui lui permette de découvrir les beautés de style, de fond et de forme, qui y sont cachées. Pour pouvoir se livrer avec des enfants à un tel travail, il faut que les œuvres étudiées soient excellentes et surtout nationales. Il ne faut pas une littérature étrangère, cosmopolite pour ainsi dire, comme on en trouve malheureusement dans la plupart des manuels de lecture. Pour que les beautés d'un texte suscitent l'admiration chez le jeune Suisse, il faut que cette œuvre respire le parfum du pays, qu'elle soit imprégnée du sentiment patriotique. Dès l'enfance, l'esprit doit apprendre à aimer les pastiches littéraires de nos beautés et de nos grandeurs nationales. Notre Suisse romande a un passé littéraire glorieux. Il faut puiser dans ce trésor des ancêtres pour nourrir nos jeunes intelligences; et l'on ne doit pas oublier non plus les auteurs contemporains qui portent la gloire de l'Helvétie bien au-delà de nos frontières. L'Ecole doit faire exécuter un premier pas au développement de l'amour que tout peuple doit avoir pour sa littérature nationale; elle doit amener même le paysan et l'ouvrier à comprendre la beauté des arts dans son pays et à savoir savourer les charmes d'une littérature chantant les splendeurs, les héros et les mœurs de sa patrie.

Quel lien plus solide existe-t-il, pour un peuple aussi peu homogène que le nôtre, qu'un art national? Notre petite république peut devenir un jour le jouet de l'ambition de puissants voisins; mais si l'union de notre peuple est basée sur

un même et noble idéal, il vivra toujours. La Pologne nous offre actuellement un spectacle extraordinaire et concluant de la force qu'une nation peut trouver dans son art national. Elle vit toujours, malgré le désastre. Au sujet et à l'appui de mon dire, je me permettrai de reproduire ici quelques passages de la remarquable étude que Mlle Mathilde Kobryner, docteur en médecine, a consacrée à son illustre compatriote Henrick Sienkiewicz[1].

Mlle K. rappelle en commençant ce célèbre fragment de J.-J. Rousseau :

« Je veux qu'en apprenant à lire, un Polonais lise des choses de son pays, qu'à dix ans il en connaisse toutes les productions, à douze, toutes les provinces, tous les chemins, toutes les villes; qu'à quinze il en sache toute l'histoire...; qu'il n'y ait pas eu dans toute la Pologne une belle action, ni un homme illustre, dont il n'ait la mémoire et le cœur plein. »

Puis elle continue :

« La volonté qu'exprimait là J.-J. Rousseau devint la volonté de tous les Polonais. C'était, en effet, pour eux une condition de vie ou de mort que d'avoir ou non le culte de leur patrie, de ses gloires, et que de retremper leur esprit, sans cesse, dans les œuvres des grands hommes, dépositaires du génie national. Lire les choses de son pays..., il y a là pour le Polonais un véritable intérêt patriotique... Conquise, démembrée, soumise aux traitements les plus désorganisateurs, rayée de la carte en tant qu'Etat, dépouillée de toute institution propre et de toute autonomie, soumise à de multiples essais de dénationalisation, la Pologne n'a pas cessé de manifester sa vitalité par son art et par sa littérature. »

M. Leroy-Beaulieu a appelé cette vie intellectuelle intense du peuple polonais « une sorte de défi à la mort ».

L'art survit aux nations. Par lui, dans l'histoire, on juge souvent un peuple; il en fait la grandeur et la force; il y entretient l'amour de la bonté et de la beauté. C'est pourquoi chaque élément d'une population doit prendre part à la vie artistique de son pays.

Préparer dans les classes, secondaires et primaires, la jeune génération à comprendre, à apprécier, à aimer et surtout à soutenir notre littérature nationale, c'est là un but noble, puisqu'il concourt avec tant d'autres à assurer la force et l'union du peuple. La plupart des livres de lecture employés dans les écoles de la Suisse romande comprennent trop de récits empruntés à des auteurs français, — très distingués, du reste, — mais dont la façon de penser ne correspond pas exactement à la nôtre; j'ajouterai même qu'il y a souvent trop de morceaux sans aucune valeur éducative et pas assez de récits fictifs à haute portée morale se rapportant à notre histoire, à nos mœurs, à nos légendes; pas assez non plus de descriptions des sites admirables et poétiques qui se comptent par milliers en Suisse.

Plus notre peuple comprendra le charme d'une littérature nationale, plus il proscrira de ses lectures l'affreux « feuilleton » et le « roman parisien » à quelques sous, ces deux pieuvres de l'art, cet infernal cauchemar des temps modernes. Et plus le peuple assainira ses lectures, plus il encouragera le poète et le littérateur suisses à chanter leur pays, à demeurer sur le sol natal et à ne pas publier leurs œuvres à l'étranger.

Un mouvement littéraire national très accentué s'est créé ces dernières années. M. Warnery a publié *Sur l'Alpe*, Ed. Rod, *Là-Haut*, et d'autres, D. Baud-Bovy, ses contes et ses poèmes alpestres. M. Cérésole, ses gracieuses « Légendes », M. Cougnard, *le Carillon tinte*, et J. Dalcroze, ses délicieuses chansons qui ont autant de valeur par leur poésie que par leur musique. L'an passé, la Suisse française a vu se fonder à Genève une *Revue helvétique*, qui reste bien attachée au sol natal et a trouvé dans les cantons romands un chaleureux accueil. Tout cela est purement national. Tant mieux!

PAUL-E. MAYOR.

[1] Essai sur H. Sienkiewicz, par Dr M. Kobryner. Genève et Paris. Librairie Nilsonn. Prix : 1 fr.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Clôture du Congrès.** — Le comité d'organisation du congrès avait convoqué pour samedi dernier les membres des commissions qui travaillèrent avec tant de bonne volonté lors de notre réunion romande. Il avait gracieusement invité les délégués de district. M. Hermenjat, ancien instituteur à l'Ecole d'application, ouvre la séance. Il excuse d'abord M. Ruchet, conseiller fédéral, M. Decoppet, conseiller d'Etat, M. Burdet, ancien vice-président du Bureau de la *Société pédagogique romande,* qui n'ont pu se rendre à la séance de clôture. Il remercie chaleureusement les membres des commissions de leur travail consciencieux qui a contribué pour une bonne part à la réussite du Congrès. Il remercie la population lausannoise de son admirable dévouement à notre égard. Il désigne M. Dupuis, instituteur à Vevey, comme major de table, et, sous son intelligente direction, discours, chants, chœurs, ne cessent d'égayer la séance. MM. Sonnay, Cloux, Besson — notre brave doyen —, Morerod, Blanc, Martin, Pouly, Viret-Genton, Jan et plusieurs dames font entendre soit des paroles de remerciements aux autorités fédérales, cantonales et communales, au comité d'organisation, aux personnes ne faisant pas partie du corps enseignant et qui, néanmoins, ont travaillé à la réussite de notre fête. soit des chants fort applaudis.

Réunion charmante, digne fin de notre dernier congrès romand, qui laissera dans la mémoire de ceux qui y ont pris part d'impérissables souvenirs.

ERNEST SAVARY.

Le Bourgeois gentilhomme. — Les élèves des Ecoles normales et de l'Ecole supérieure et gymnase de la ville de Lausanne ont assisté à leur tour le 21 février, au Théâtre, à une représentation du *Bourgeois gentilhomme*, spécialement donnée à leur intention par la troupe de M. Darcourt à des prix très réduits. Ils y ont eu un très grand plaisir.

ALLEMAGNE. — Le « gouvernement royal » de Mersebourg a réglé comme suit la situation des maîtres primaires, au point de vue du nombre des heures hebdomadaires à donner. Jusqu'à 30 ans, c'est-à-dire pendant les dix premières années de service, ils auront trente heures de leçons par semaine. A partir de la trentième année, ce nombre doit être réduit à vingt-huit à 40 ans et vingt-six à 50 ans. A partir de trente ans de service, le maître n'aura que vingt-quatre leçons par semaine.

En Posnanie, le gouvernement accorde des gratifications aux instituteurs qui s'occupent d'apiculture et se distinguent par la conduite des ruchers.

FRANCE. — Le nombre total des instituteurs et institutrices (France et Algérie), non compris Paris, est de 104,592, savoir : instituteurs, 53,146 ; institutrices, 51,446.

— **La réforme de l'instruction secondaire.** — Au cours du débat sur le budget français de l'instruction publique, M. Meillet s'est plaint que l'Ecole normale supérieure pour professeurs ne remplit pas son but. Il faudrait en France, a-t-il dit, des établissements dans lesquels les maîtres apprendraient leur métier de maître. Le jeune homme qui sort de l'Ecole normale est généralement brillant, mais peu en état de se mettre à la portée des élèves.

Le ministre a répondu qu'il réorganiserait l'Ecole normale de manière à en faire ce qu'elle doit être, un institut pédagogique.

BIBLIOGRAPHIE

La collection *Les Grands Educateurs*, chaque volume in-18 raisin, à *90* centimes, Paris, librairie Paul Delaplane, vient de s'enrichir d'un nouveau volume : *Pestalozzi et l'Education élémentaire,* dû à la plume autorisée de M. G. Compayré, Recteur de l'Académie de Lyon.

En publiant cette série de monographies consacrées aux *Grands Educateurs* de tous les temps et de toutes les nations, les auteurs se proposent de faire revivre dans leur physionomie morale, dans leur pensée et dans leur action, dans leurs théories comme dans leurs méthodes, tous ceux qui, avec quelque éclat, ont contribué à réformer, à faire avancer l'instruction et l'éducation de l'humanité, et qui méritent de prendre place dans le livre d'or de l'histoire de la pédagogie.

La collection des *Grands Educateurs*, qui est à la portée de tous par son prix modique, devrait — c'est ici le cas de le dire sans réserve aucune — se trouver dans la bibliothèque de tous ceux qui enseignent.

Le choix d'une profession, opuscule publié par la Commission centrale d'examens, chez Büchler et Cie, à Berne. Petite, mais très intéressante brochure de seize pages, à recommander à tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont à se poser cette question : Que ferons-nous de nos fils ? Outre de judicieux conseils, elle renferme de précieuses indications sur la durée et le prix pour l'apprentissage d'une soixantaine de métiers, et l'indication des qualités qui rendent aptes à les exercer, le tout suivi des conseils de Maître Hämmerli sur le choix d'un patron d'apprentissage. Prix de l'exemplaire : 30 cent., à partir de 10 ex. : 15 centimes.

J. B.

L'orthographe française en voie de simplification. — Dans une brochure d'une soixantaine de pages (Prix 60 centimes), M. L. Mogeon vient de nous renseigner sur le mouvement qui s'est produit, depuis 1865 surtout, en faveur de la réforme orthographique ; mais à partir de la seconde année déjà, nous voyons les réformistes simplifier leur programme. Cependant la réforme n'avance guère, jusqu'au moment où, en 1893, la circulaire Bourgeois vient lui donner une impulsion puissante. Dès lors, les sociétés réformistes se reconstituent, avec de nombreux adhérents, puis le nouveau siècle nous apporte la liste officielle des *tolérances orthographiques*.

Pour terminer, M. Mogeon nous soumet le programme de la Société suisse de réforme orthographique — car l'orthographe propre des mots n'a pas été simplifiée — et demande à tous les réformistes la « suppression des anomalies les plus choquantes » : il faut « qu'ils forment le nouvel usage ».

H. J.

LA BÉNÉDICTION PATERNELLE

Notre gravure d'aujourd'hui est une reproduction du tableau d'Ed. Girardet.

Dans la chambre familiale, assombrie par un jour brumeux d'automne, le vieux père touche à son heure dernière. Autour de lui sont groupés ceux qui l'aiment : le fils aîné, sa femme et leurs trois enfants ; le fils cadet et la sœur plus jeune ; enfin, — tenant la place de la mère, depuis longtemps partie pour le suprême voyage, — la tante, bonne et vaillante fille, qui s'est dévouée pour élever ses neveux.

Une profonde tristesse se peint sur les visages ; on sent toutefois qu'une pensée consolatrice atténue chez les assistants l'amertume de l'éternelle séparation. C'est que le père, fort du bon emploi de son existence, peut sans crainte regarder venir la mort. A tous les siens, il lègue, mieux que la fortune ou la gloire, un nom sans tache et l'exemple d'une belle vie. Aussi sera-t-elle exaucée la prière du vieillard agonisant, et l'aîné de ses petit-fils, qui reçoit, au nom de tous, la bénédiction paternelle, ne sera point seul, dans la famille, à honorer par ses actes le souvenir de l'homme de bien qui s'en va.

La Bénédiction paternelle.

PARTIE PRATIQUE

Sujets à traiter en mars.

Sciences naturelles : La violette. — Les mésanges. — Les vents.
Composition : Lettres diverses.
Grammaire : Leçons élémentaires sur le verbe.
Orthographe : Procédés raisonnés et exercices d'application.
Arithmétique : Problèmes récapitulatifs.
Dessin : Quelques notes sur le dessin à l'Exposition de 1900.
Travaux à l'aiguille : Confection d'un jupon.

LEÇON DE CHOSE

L'aigle.

(Si l'on ne peut se procurer un aigle empaillé, un tableau pourrait à la rigueur suffire.)

Introduction : Connaissez-vous quelques grands oiseaux ? Nommez-m'en quelques-uns.

Objet de la leçon : Tout à l'heure, vous avez nommé l'aigle ; c'est de cet oiseau que nous voulons nous occuper aujourd'hui.

Observations : Regardez bien cet oiseau et dites-moi ce que vous remarquez. Est-il petit ? Son corps est-il rond et dodu comme celui d'un dindon, par exemple ? De quelle couleur est son plumage ? Quel est l'aspect général de l'oiseau ? Vous paraît-il timide et faible ?

Résumé oral : L'aigle est un grand oiseau ; il peut atteindre plus d'un mètre de haut et plus de trois mètres d'envergure ; son corps est allongé, son plumage est brun avec du jaune à la tête et aux pattes. L'aigle a le port fier et majestueux, sa force musculaire est grande.

Première idée principale : Grandeur de l'aigle, forme de son corps, son plumage, son aspect.

Observations : Comment est la tête de l'aigle ? Comment est son bec ? Que voyez-vous sur la mandibule supérieure ? Comment sont ses yeux ?

Résumé oral : La tête de l'aigle est aplatie et armée d'un bec formidable ; ce bec est droit près de la racine et fortement recourbé vers la pointe. Sur la mandibule supérieure se remarquent deux petites ouvertures par lesquelles l'oiseau respire, c'est le nez de l'aigle. Les yeux sont vifs, il a le regard perçant et distingue sa proie de très loin.

Deuxième idée principale : Sa tête, son bec, ses yeux.

Observations : Regardez maintenant les pattes de l'oiseau ; sont-elles comme celles d'un coq, par exemple ? Examinez bien ses formidables serres.

Résumé oral : Les pattes de l'aigle sont emplumées jusqu'aux doigts ; ses serres sont fortes et armées de grands ongles crochus.

Troisième idée principale : Les serres de l'aigle.

Observations : Regardez à présent ses puissantes ailes, que peut-on conclure de leur grandeur et de leur force ?

Résumé oral : Ses ailes sont très grandes et très fortes ; l'aigle a un vol puissant et rapide, il peut lutter contre la tempête.

Déduction : Qui pourrait me dire maintenant de quoi se nourrit l'aigle, en voyant qu'il est armé de si puissantes armes et d'une force si grande ? Qui peut

me nommer quelques animaux dont l'aigle se nourrit? Peut-il emporter sa proie avec facilité? Comment nomme-t-on les oiseaux qui, comme l'aigle, font la chasse aux autres animaux?

Résumé oral : L'aigle se nourrit de proies vivantes, il s'attaque aux lièvres, aux agneaux, aux moutons, aux chèvres; il est donc l'ennemi des bergers; il s'attaque aussi aux chamois; on en a vu même enlever des enfants. Grâce à la puissance de ses ailes, il emporte avec facilité des animaux aussi lourds que lui. *L'aigle appartient à l'ordre des rapaces ou oiseaux de proie.*

Quatrième idée principale : Nourriture de l'aigle. L'aigle est un rapace.

(Ici, nous pouvons abandonner la méthode exclusivement interrogative, l'observation directe n'étant plus possible, pour employer, quand le besoin s'en fera sentir, la méthode expositive.)

Exposé ou questions : Où l'aigle habite? Comment on nomme son nid? Comment son nid est fait?

Résumé oral : L'aigle fait son nid sur les grands rochers sauvages et escarpés, au bord des précipices, dans une anfractuosité inaccessible aux autres animaux. Le nid de l'aigle se nomme aire. Pour le construire, l'aigle recouvre le sol de bûchettes, les entrelace avec des brindilles souples, et bouche les interstices avec du feuillage et de l'herbe.

Cinquième idée principale : Habitat.

Exposé ou questions : Les aigles vivent-ils par bandes nombreuses, ou par couples? Combien la femelle pond-elle d'œufs? Combien de temps dure l'incubation? Comment sont les petits aiglons? Que font les parents pour les nourrir? De quelle qualité spéciale jouissent les aigles et en général les oiseaux de proie? Longévité.

Résumé oral : Les aigles vivent par couples. La femelle pond ordinairement deux ou trois œufs, qu'elle couve pendant trente jours; il en sort de petits aiglons très voraces, et les parents sont obligés de chasser activement pour nourrir leur couvée. Cependant, les aiglons supportent très bien une famine de quelques jours, car ils jouissent d'une qualité générale à tous les oiseaux de proie, qui peuvent vivre longtemps sans manger. L'aigle adulte supporte facilement un jeûne de deux ou trois semaines. Les aigles peuvent atteindre un âge très avancé et même dépasser cent ans.

Sixième idée principale : Mœurs; âge.

Exposé ou questions : Quels sont les divers noms que l'on donne à l'aigle? Quelles sont les principales espèces d'aigles?

Résumé oral : En vertu des avantages que l'aigle possède sur les autres oiseaux, on l'a nommé le roi des oiseaux; quelquefois, on le désigne sous le nom de roi des airs ou d'oiseau de Jupiter. L'aigle dont nous venons de nous occuper est l'aigle royal; les principales autres espèces d'aigles sont : l'aigle-vautour, le plus grand de tous, nommé aussi vautour des agneaux ou, en Suisse allemande, « Læmmergeier »; l'aigle-pêcheur ou balbusard, qui fait la chasse aux poissons; l'aigle impérial, plus petit que les autres et marqué de taches blanches.

Septième idée principale : Divers noms de l'aigle; principales espèces d'aigles.

(Pour la partie suivante de la leçon, il serait bon que le maître eût à sa disposition quelques objets ou gravures propres à illustrer son enseignement : timbres-poste d'Allemagne, dessins d'armoiries, l'écusson de Genève pris dans le manuel de géographie de M. Rosier, etc.)

Exposé ou questions : Pour quel symbole a-t-on souvent pris l'aigle? Sur quels objets voit-on assez souvent des aigles? Quel peuple avait des aigles en guise d'étendards?

Résumé oral : L'aigle est pris pour symbole de la souveraineté par certaines nations; il est quelquefois l'emblème du courage, de la puissance, et on le retrouve, exécuté avec des formes plus ou moins décoratives dans certaines armoi-

ries, sur des écussons, des drapeaux, des médailles, et même sur les timbres-poste de quelques nations étrangères. Les armées romaines avaient des aigles sculptés et portés à l'extrémité d'une hampe en guise d'étendards.

Huitième idée principale : L'aigle pris comme symbole ; les aigles romaines.

F. Gaillard.

DICTÉE

Les Helvétiens faisant passer les Romains sous le joug.

L'an cent sept avant Jésus-Christ, Divikon, chef d'une des tribus helvétiennes, défit complètement l'armée romaine. Le consul Cassius et son lieutenant Pison, l'aïeul du beau-père de César, moururent dans cette bataille. L'armée vaincue dut livrer des otages et passer sous le joug. Cette scène émouvante est reproduite par le célèbre peintre Gleyre sur une toile qui compte plus de cent personnages et a coûté trois années de travail. On peut la voir au Musée Arlaud de Lausanne. Voici comment l'artiste explique son œuvre :

« Les Romains captifs, parmi lesquels on reconnaît les types divers de leur race, le type déjà amolli par la conquête et le type ancien et sévère, arrivent en colonnes serrées, pressées et poussées par les bandes joyeuses des vainqueurs. Au pied d'un grand chêne, l'arbre sacré des Gaulois et l'emblême de la force et de la liberté, ils rencontrent le joug rustique sous lequel ils doivent se courber. Des piques portent les têtes du consul et de son lieutenant. A droite et à gauche sont deux chars grossièrement sculptés : à droite, pour le spectateur, celui des druides et des prêtresses, maudissant les vaincus ou rendant grâce au ciel de cette délivrance ; à gauche, celui des dépouilles, avec Divikon et les autres chefs helvétiens, qui ordonnent aux Romains de franchir l'ignominieux défilé ; des enfants viennent leur offrir une quenouille au passage, et Divikon, à cheval et l'épée nue à la main, semble dire, par un geste énergique, que voilà donc enfin ces fiers Romains, ces maîtres et ces tyrans du monde, abaissés aussi à leur tour. »

(*Souvenir de Lausanne*, par Louis Dupraz.)

RÉPONSES A NOTRE QUESTION

Lecture en classe par le maître.

A la Rédaction de l'*Educateur*, Lausanne.

C'est vraiment avec plaisir que j'ai pris connaissance de la question que vous posez aux institutrices et aux instituteurs de la Suisse romande dans votre numéro du 8 février. Permettez-moi de vous exposer brièvement mes idées sur ce sujet.

Le maître doit-il lire des contes, des récits de voyages ou des biographies à ses élèves ? Je réponds affirmativement. J'y vois les avantages suivants :

1° Ces lectures développent chez nos enfants le goût des bons livres ; citez-moi distraction plus noble, lorsque ces lectures sont choisies avec discernement !

2° Elles développent l'imagination Elles sont donc un auxiliaire pour les leçons de rédaction.

3° Elles contribuent à faire aimer la classe par les élèves, qui y viennent avec plus de plaisir, partant travaillent mieux.

4° Elles peuvent servir de récompense, lorsque la conduite de la classe a été bonne en général.

Je m'explique sur ce dernier point. Je connais nombre de pédagogues opposés à toutes les récompenses. Loin de moi la pensée de réclamer pour nos classes la

kyrielle des bons points, des couronnes, des croix, des médailles et que sais-je encore en usage dans beaucoup d'écoles françaises. L'on peut, sans tomber dans ce travers, montrer sa satisfaction par la lecture de quelque ouvrage intéressant. Qu'on me permette un souvenir personnel.

Etant enfant, j'étais élève d'un établissement cantonal à Lausanne. Mon professeur de français avait l'habitude de nous lire, de temps en temps, une historiette, lorsque la conduite de la classe avait été bonne. Au reste, il lisait fort bien. Aussi, si vous aviez vu les regards que mes camarades et moi lancions... à la serviette de notre instituteur, lorsque celui-ci ouvrait la porte de la classe à l'heure habituellement choisie pour les lectures ! Immédiatement, nous devinions si le livre désiré y était contenu. Aucune punition ne faisait autant d'effet sur nous que lorsque le professeur nous disait : « Aujourd'hui, pas de lecture, vous n'avez pas été sages ».

Le choix des livres à lire en classe est difficile à faire, surtout pour une école comprenant des élèves de sept à quinze ans. Je puis cependant recommander les livres suivants : *Robinson Crusoé*, le *Robinson suisse*, — des *extraits* plus ou moins longs de *du Cœur*, de *Saint-Winifred* ou *Le monde des écoliers*, de *Sans famille* et *En famille*, d'Hector Malot. L'anthologie des *Grands prosateurs français*, de *Tissot* et *Colas* (je cite de mémoire) renferme plusieurs morceaux intéressants à la portée de nos enfants.

J'espère vivement que plusieurs de mes collègues feront part aux lecteurs de *l'Educateur* de leurs expériences sur la question à laquelle je viens de répondre brièvement.

ERNEST SAVARY.

Mon école comprend des enfants de sept à treize ans.

Je fais une lecture chaque mois ; et tous les enfants y sont attentifs. Les sujets sont tirés, pour cette année, de *Du Cœur (Il Cuore)*, par Ed de Amicis, un écrivain bien connu et fort aimé des enfants.

Voici le procédé suivi : je lis d'abord la nouvelle tout entière, puis je fais rechercher les faits principaux par les élèves eux-mêmes (degré moyen et supérieur). Je lis de nouveau la nouvelle par paragraphes, et les enfants doivent les répéter. Enfin, je lis le morceau tout entier, et un élève le résume.

On tire de cet exercice un grand profit. Avant tout, le livre *(Du Cœur)* étant écrit dans une belle langue, et sans phrases redondantes, fournit le moyen d'apprendre beaucoup de nouveaux mots ; — j'ai observé que la composition en a reçu une nouvelle force, d'abord en ce qui concerne l'enchaînement des idées ; car ces nouvelles fortifient l'attention ; — puis il faut tenir compte du plaisir qu'éprouvent les enfants pendant l'heure consacrée à la lecture en classe, que j'accorde comme récompense à leur conduite, à leur application. De telle sorte que l'étude et l'école, en général, gagnent beaucoup à ces lectures.

Les nouvelles *Du Cœur* — dans lesquelles le héros est toujours un enfant — impriment profondément dans l'âme vierge de l'enfant l'amour de tout ce qui est bon : pour la famille, pour l'école et pour la patrie Les enfants — en général — ont le cœur bon ; il est comme la cire. Les impressions qu'ils reçoivent ne s'effacent plus dans la vie. Les récits qui parlent de ces petits héros, dont les actions sont méconnues par la plupart des gens, font beaucoup plus que le récit des grands héroïsmes de l'histoire, souvent trop exagérés.

Voici donc un résumé des avantages qu'a — pour moi — la *lecture en classe :*

1° Enrichissement du vocabulaire et progrès importants dans la composition.

2° Réveil de l'attention.

3° Impression dans l'âme des enfants de l'amour pour les humbles, les méconnus, les ignorés, enfin, un grand élan vers *l'égalité sociale*.

Du Tessin. F.

Si je fais parfois des lectures à mes élèves du degré supérieur? Certainement, et je croirais manquer à mon devoir si je laissais passer une semaine sans lire en classe un chapitre de l'un ou l'autre domaine de l'enseignement.

Ce matin, par exemple, j'étudiais avec mes élèves, à la leçon de géographie, l'Amérique du Sud. Eh bien! cet après-midi, j'ai commencé la leçon de lecture en lisant moi-même quelques alinéas traitant des llanos du Vénézuéla, de la multitude des êtres vivants dans les forêts du Brésil, etc. Il m'arrive aussi très fréquemment de terminer la leçon d'histoire par la lecture d'un chapitre détaillé tiré des œuvres toutes récentes de A. Gavard ou de M. le Dr Gobat. Pour en revenir à la géographie. quoi de plus intéressant et qui illustrera mieux les matières traitées dans la leçon que la lecture d'un chapitre du *Voyage de Nansen au pôle Nord* ou de *Terres lointaines*, ce charmant volume de P. Seippel?

Comme moyen de culture générale et surtout de formation du cœur, je lis depuis quelque temps, deux fois par semaine, pendant dix ou quinze minutes, la touchante œuvre d'Hector Malot, *Sans famille*. Je n'ai jamais dans ma classe un silence aussi complet que lorsque je lis les aventures du petit Rémi et du signor Vitalis avec ses comédiens à quatre pattes. L'année dernière, c'était une lecture d'un autre genre : le cours de morale donné par le *Manuel général de l'Instruction primaire* dans la *Semaine scolaire* des années 1898 et 1899. Tous les devoirs des enfants envers eux-mêmes, envers leurs parents, leur prochain, des hommes envers la patrie et envers Dieu, étaient servis par tranches très digestibles, assaisonnées d'anecdotes adéquates et complétaient admirablement les leçons d'histoire religieuse, en faisant invariablement une forte impression sur mon jeune auditoire.

Citerai-je encore *Du Cœur*, de Edm. de Amicis, que je ne lis plus parce que tous mes élèves le connaissent !

La lecture par le maître est un moment psychologique attendu avec impatience par les élèves et qui leur fait aimer l'école. Nous ne devrions pas négliger ce moyen d'éducation, qui donne le goût des bonnes et saines lectures et constitue un lien de plus entre la famille et l'école. Tenez, l'autre jour, je n'ai pas manqué de lire en classe la poésie de Victor Hugo, *La Guerre*, dans le numéro de l'*Educateur* qui posait la question à laquelle je réponds par ces lignes. Pour peu que nous nous tenions au courant du mouvement pédagogique et scientifique au moyen de lectures nombreuses et variées, nous trouverons très fréquemment l'occasion de faire connaître à nos élèves une foule de notions qu'ils ne peuvent trouver dans leurs manuels, tout en faisant naître en eux de bon sentiments. M.

Nous lisons en classe une dizaine d'histoires par an et toujours c'est une fête pour les enfants.

Lisez « Une lâcheté » que vous trouverez dans le *Foyer romand* de 1902 ; vous verrez tout le parti que l'on peut tirer de ce conte au point de vue éducatif et moral. L. et J. Magnin.

Il m'arrive de temps à autre de faire des lectures à mes élèves. Jusqu'à maintenant, ma carrière pédagogique étant courte encore, je les ai puisées soit dans les *Contes d'Andersen*, soit dans un charmant volume intitulé: *La sagesse des enfants* et qui met en relief, sous une forme amusante, les défauts enfantins.

Ces lectures sont faites à la fin de la semaine, généralement, lorsque ma petite bande devient plus turbulente qu'à l'ordinaire. Le principal des profits que je cherche à en tirer est de procurer un moment de joie aux enfants.

Ma classe comprend tous les degrés. A. Mayor.

Classe à tous les degrés. Lectures faites aux degrés supérieur et moyen seulement.

Les quelques heures que je consacre chaque mois à une lecture faite à mes écoliers, me semblaient, dès l'origine, être plutôt du temps que j'aurais pu

employer d'une manière plus profitable dans une classe à tous les degrés. Les quelques expériences que j'ai pu faire m'ont démontré plus tard que les lectures exerçaient une plus grande influence que je ne le supposais tout d'abord.

Les lectures doivent viser deux buts assez différents l'un de l'autre :

1. Elles doivent avoir une influence sur le caractère de l'enfant.

2. Elles sont appelées à orner son esprit et à compléter les notions acquises.

Il y aura donc, de ce fait, deux catégories de lectures, celles parlant au cœur et celles s'adressant plus spécialement à l'intelligence. Dans le premier but à atteindre, les lectures de fragments de J. Gotthelf, de Amicis, surtout dans *Cuore* et *Sous les drapeaux* ont eu le don de parler à l'âme, et cela plus fortement que la meilleure leçon de civisme et les exhortations répétées. Souvent l'enfant, en pénétrant par ces simples récits dans un monde qu'il est à portée de juger et d'apprécier mieux qu'on ne le supposerait, sent une étrange émotion l'envahir peu à peu. Il voudrait posséder l'enthousiasme et le courage des héros de l'enfance, tels que *Le petit tambour sarde* et Marco dans *Des Apennins aux Andes* et de tant d'autres dont le célèbre auteur italien nous dépeint le caractère d'une façon si vivante et si suggestive. Quel attrait auront aussi pour l'écolier certaines parties des œuvres de Gotthelf comme *Jérémie*, *Uli le valet de ferme,* etc ! Elles lui traceront un portrait peut-être un peu vieilli mais encore vrai de la vie dans laquelle il entrera dès la sortie de l'école, en lui montrant les tentations nombreuses à éviter, les mauvaises compagnies à fuir. En un mot, elles lui présenteront la lutte pour l'existence sous son vrai jour, le préserveront peut-être de bien des désillusions.

Au point de vue de l'acquisition des connaissances, les lectures ont aussi leur raison d'être et doivent exister pour agrémenter l'étude de la géographie, de l'histoire, des sciences naturelles. Elles serviront à créer l'intérêt, ce puissant moyen d'ouvrir les intelligences en suscitant une attention plus vive et plus soutenue. — Les comptes rendus oraux qui sont ensuite demandés apprennent aussi à l'enfant à s'exprimer et fournissent au maître l'occasion d'enrichir le vocabulaire des élèves par l'explication des mots incompris. Le *Dictionnaire géographique de la Suisse*, *La Nature*, *Les Lectures pour tous, La Famille* sont des sources intéressantes où l'on peut toujours puiser.

Il ne doit cependant pas être fait un abus des lectures en classe. Trop souvent répétées, elles deviennent plutôt ennuyeuses et n'atteignent pas le but proposé, parce qu'elles font de l'enfant un être trop passif. Dans l'étude de l'histoire, des sciences naturelles, par exemple, un bon exposé auquel l'écolier prend une part active remplace avantageusement les lectures. C'est surtout comme devant exercer une influence moralisatrice sur la jeunesse de nos écoles que je reconnais principalement leur utilité. Une opération de toute importance est donc le choix judicieux des ouvrages à lire, ou des parties de ceux-ci, si l'on veut, par ce moyen, élever l'âme de l'enfant vers le beau et le bien. PAUL PETITPIERRE.

Oui, répondrons-nous à la question que pose le nº 6 de l'*Educateur*, et nous pouvons ajouter, pour ce qui nous concerne, que les lectures en question nous ont procuré plus d'un profit.

Tout d'abord, nous les considérons comme une récompense aux efforts de travail et d'application des élèves. La crainte, pour ces derniers, de ne pas jouir de ce délassement (car c'en est un quand les lectures sont judicieusement choisies) produit les plus salutaires effets, et même, lorsqu'il nous est arrivé par hasard d'avoir à infliger un châtiment à une partie de la classe, c'est encore à la privation de la lecture hebdomadaire que nous avons recours avec le plus de chance de punir efficacement. Et puis, outre les connaissances nouvelles et variées que peuvent renfermer ces lectures, il nous a presque toujours été possible d'en tirer d'utiles leçons de morale ; ainsi donc, double profit : instruction et éducation,

l'école ne poursuit pas d'autre but et ce moyen d'y aboutir n'est point à dédaigner, il a du moins le grand avantage d'être facile à employer.

Où nous puisons ? — Un peu partout, mais le choix n'est pas toujours aisé. En général, ce qui est à la portée d'une classe mixte, degrés supérieur et moyen, nous l'utilisons. Il nous est même arrivé de lire des ouvrages entiers, tels que : *Le Locataire des demoiselles Rocher* (J. Girardin) ; *La Case de l'oncle Tom* (Mme Beecher-Stowe) ; *Du Cœur* (Amicis), etc. Pour chacun de ces volumes nous avons consacré jusqu'à une année scolaire sans avoir remarqué chez nos auditeurs une minute d'indifférence, au contraire, c'était plaisir de constater toujours que ce petit monde ne cessait un seul instant d'être suspendu à nos lèvres. (On nous objectera peut-être que les mutations parmi les élèves pourraient nuire à de semblables lectures ; cela se peut en effet quand ces mutations sont fréquentes ; mais, dans la majeure partie des cas, les nouveaux venus sont bientôt mis au courant par des camarades ou, à ce défaut, par le maître).

Nous avons puisé dans Laboulaye, Daudet et d'autres, nombre de contes pouvant être lus à l'école ; A. Cérésole nous a fourni plusieurs récits et légendes ; *Les Chefs-d'œuvre des prosateurs*, mis en ordre par Tissot et Collas, le *Jeune Citoyen*, l'*Ecolier suisse*, la *Jeune ménagère* et autres journaux ont été mis à contribution, sans oublier des extraits du *Foyer romand*. L'exemplaire de 1902 entre autres renferme une histoire très captivante : *Une lâcheté* (O. Huguenin).

Un vœu pour terminer : l'*Educateur* nous donnerait plus fréquemment des morceaux destinés à être lus en classe, personne ne s'en plaindrait, j'en suis persuadé ; le *Noël de Petit Pierre* du dernier numéro de 1901, par exemple, était ravissant.

B'''

COMPTABILITÉ

Prix de revient et prix de vente d'une chemise.

Pour une douzaine on compte :
40 m. de toile à f. 0,85 ;
4 m. triplure pour les devants les cols et les poignets à f. 0,90.
4 m. toile fine pour les devants à f. 1 ;
3 bobines de fil à f. 0,35 ;
2 douzaines boutons à f. 3,60 la grosse ;
Façon f. 18 ;
Repassage f. 3,60 ;
Bénéfice du marchand 6 $^1/_2$ $^0/_0$.

Prix de revient d'une chemise DÉPENSES

	Fr.	C.
Toile, 40 m. à f. 0,85	34	—
Triplure, 4 m. à fr. 0,90	3	60
Toile fine, 4 m. à f. 1	4	—
3 bobines fil, à f. 0,35	0	95
2 douzaines boutons, à f. 0,30	—	60
Façon	18	—
Repassage	3	60
Prix de revient de 12 chemises	64	75
Prix de revient d'une dite, f. 64,75 : 12 =	5	40
Bénéfice 6 $^1/_2$ $^0/_0$ de f. 5,40	—	35
Prix de vente d'une chemise	5	75

J. Baudat.

PAGE CHOISIE

A propos d'un pot de beurre.

J.-J. Rousseau à M. le comte de Lastic.

Paris, le 20 décembre 1754.

Sans avoir l'honneur, Monsieur, d'être connu de vous, j'espère qu'ayant à vous offrir des excuses et de l'argent, ma lettre ne saurait être mal reçue.

J'apprends que Mlle de Cléry a envoyé de Blois un panier à une bonne vieille femme, nommée Mme Levasseur, et si pauvre qu'elle demeure chez moi ; que ce panier contenait, entre autres choses, un pot de vingt livres de beurre ; que le tout est parvenu, je ne sais comment, dans votre cuisine ; que la bonne vieille, l'ayant appris, a eu la simplicité de vous envoyer sa fille, avec la lettre d'avis, vous redemander son beurre ou le prix qu'il a coûté ; et qu'après vous être moqués d'elle, selon l'usage, vous et Madame votre épouse, vous avez, pour toute réponse, ordonné à vos gens de la chasser.

J'ai tâché de consoler la bonne femme affligée, en lui expliquant les règles du grand monde et de la grande éducation. Je lui ai prouvé que ce ne serait pas la peine d'avoir des gens, s'ils ne servaient à chasser le pauvre, quand il vient réclamer son bien ; et, en lui montrant combien *justice* et *humanité* sont des mots roturiers, je lui ai fait comprendre à la fin, qu'elle est trop honorée qu'un comte ait mangé son beurre. Elle me charge donc, Monsieur, de vous témoigner sa reconnaissance de l'honneur que vous lui avez fait, son regret de l'importunité qu'elle vous a causée, et le désir qu'elle aurait que son beurre vous eût paru bon.

Que si, par hasard, il vous en a coûté quelque chose pour le port du paquet à elle adressé, elle vous offre de vous le rembourser, comme il est juste. Je n'attends là-dessus que vos ordres pour exécuter ses intentions, et vous supplie d'agréer les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

J.-J. Rousseau.

BIBLIOGRAPHIE

Deux nouvelles grammaires françaises pour les écoles. — Il nous est agréable de signaler à nos lecteurs deux grammaires élémentaires qui trouveront apparemment très vite leur place dans les écoles publiques. Ce sont, par rang de date :

La *Grammaire française* des écoles primaires, cours élémentaire 1 vol., cours moyen et supérieur 1 vol., par *Léon Clédat* et *Etienne Gougère*, librairie H. Le Soudier, Paris.

Cours primaire de Grammaire française. — Cours élémentaire. — IIme édition, par *J. Dussouchet*, librairie Hachette et Cie, Paris.

Ces deux ouvrages ont chacun leur caractère spécial. Tandis que le premier n'a d'autre prétention que d'être une grammaire, le second comprend des exercices de langage, de lecture, de récitation, voire de composition française. La méthode diffère aussi : MM. Clédat et Gougère vont constamment du particulier au général ; M. Dussouchet descend plutôt du général au particulier ; mais l'un et l'autre présentent l'exemple avant la règle. Ce qui ajoute au charme de ces petits livres, ce sont de jolies vignettes très suggestives et bien choisies ; elles abondent dans le deuxième ouvrage que nous analysons.

Oserions-nous dire que si nous étions appelé à nous servir de grammaire dans notre classe, nous prendrions l'ouvrage de MM. Clédat et Gougère pour l'étude grammaticale proprement dite, et nous utiliserions les exercices de composition et de récitation du cours de M. Dussouchet ? Ajoutons cependant que le premier ouvrage contient aussi d'excellents exercices grammaticaux, quoique moins nombreux, et, dans le Cours moyen et supérieur, une série de quatre-vingt-six lectures-dictées. Mais, au lieu d'émettre un jugement peut-être téméraire sur la valeur relative de ces ouvrages, nous publierons dans le prochain numéro deux chapitres de chaque auteur, ainsi que quelques exercices d'application, et nos lecteurs apprécieront.

U. B.